Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le

ID: 059-215905878-20210710-242021-DE

Département du Nord

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TERDEGHEM

Arrondissement de DUNKERQUE

> Commune de TERDEGHEM

Nombre

de conseillers en exercice

Canton de WORMHOUT

10

Du 10 Juillet 2021

N° 24/2021

de présents

de votants

10

L'an deux mil vingt et un, le neuf Juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents: Virginie DELESTRE, François PATOU, Florence GIBAULT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Dorothée MALESYS, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Jean-Paul GIRAUDET, Laurent CAILLAU.

Pouvoirs : Florence VERNIEST donne pouvoir à Dorothée MALESYS

Secrétaire de séance : Laurent CAILLAU

DELIBERATION N° 24/2021

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2021-22 AYANT POUR OBJET LA DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COLOMBARIUM

Il est procédé,

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence du Conseil Municipal dans le règlement des affaires de la commune,

Vu l'instruction comptable et budgétaire en M14,

Vu la délibération n° 15/2021 relative à l'adoption du budget primitif 2021 du Colombarium,

Vu la proposition de décision modificative du budget primitif 2021 du Colombarium faite par le Receveur,

24/2021
nulation
la
libération
2021-22
ant pour
jet la
cision
dificative
dget
mitif 2021

Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le



ID: 059-215905878-20210710-242021-DE

Madame le Maire expose au Conseil Municipale qui a lieu d'annuler la délibération n°2021-22.

ayant pour objet la décision modificative du budget primitif 2021 colombarium. En effet, elle précise que cette délibération ne peut aboutir avant le retour budgétaire.

Après avoir délibéré, A l'unanimité,

Décide d'annuler la délibération n°2021-22 ayant pour objet la décision modificative du budget primitif 2021 colombarium.

e rendu cutoire après ôt en Sous fecture de **NKEROUE le 13** let 2021 et lication le 13 let 2021.

Le Maire

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

LE MAIRE,